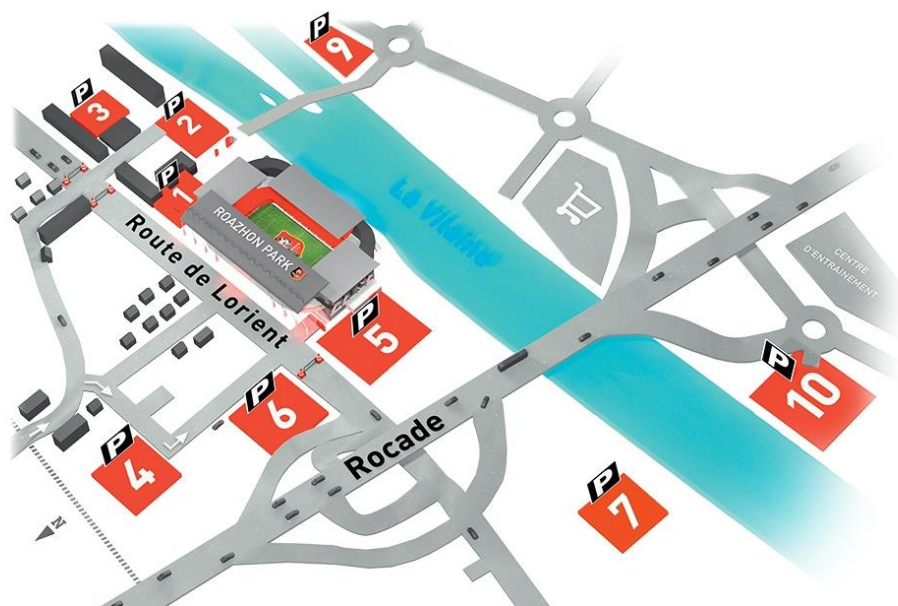




Informations complémentaires – Session Rennes 2022

► Lieux de Session – Accès

LE PLAN DES PARKINGS



● **Accès par route :** Accès direct par la rocade

A 3h00 de Paris et 1h30 du Mans par autoroute - A 1h00 de Nantes et Angers, 1h30 de Lorient et de Caen, 2h30 de Brest par voies rapides.

● **Accès en transports en commun :**

- Depuis le centre-ville : ligne 11 direction ZI Ouest, arrêt Roazhon Park // ligne 56 direction Croix Blanche, arrêt Géniaux

- Depuis la gare : ligne 11 direction ZI Ouest, arrêt Roazhon Park.

● **Accès par train :** Gare à 10 mn - A 2h00 de Paris (plus de 20 A/R quotidiens en TGV) - Liaisons directes journalières vers Lille, Lyon et Marseille.

● **Accès par avion :** Aéroport de Rennes Saint Jacques à 7km - Vols directs réguliers depuis Roissy, Orly, Lyon, Toulouse, Marseille, Nice, Strasbourg, Bordeaux, Mulhouse ... - 70 liaisons nationales et internationales.

► Hôtels :

Pour information, voici des adresses d'hôtel qui se trouvent à proximité du stade Rennais.

A noter : ces informations sont données à titre indicatif, et ne sauraient engager la responsabilité de l'ATD.

Hôtel Campanile

28 Av. Jean Janvier - 35000 Rennes
02 99 31 59 59

Hôtel Best WESTERN ISIDOR

1 Rue Nicéphore Niépce- 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande
02 99 05 70 88

Hôtel Mercure Rennes Parlement

1 Rue Paul Louis Courier- 35000 Rennes
02 99 78 82 20

Hôtel Novotel Rennes Alma

48 Avenue du Canada - 35200 Rennes
Tel : 02 99 86 14 14

Hôtel Mercure Rennes Centre Gare

1 Rue du Capitaine Maignan - 35000 RENNES
Tel : 02 99 29 73 72

► Inscription

Pour participer à notre prochaine session de formation merci de remplir et nous envoyer la fiche d'inscription :

Par courriel : info@dialyse.asso.fr

Par courrier : Association des Techniciens de Dialyse - 249 rue Irène Joliot Curie – 60610 LACROIX ST OUEN

► Badge

Le port du badge est obligatoire dans le stade Rennais et tout au long de la session. Le badge est nominatif, et personnel. Il ne peut être ni prêté ni donné à une tiers personne.

A noter : Vendredi 18 novembre 2022 à la fin de session, des boîtes de récupération seront à mises à votre disposition afin d'y déposer les badges.

► Covid

Informations sur le protocole en vigueur à consulter sur :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>

► Ateliers pratiques : Développement des compétences du stagiaire. Encadrés par 1 animateur et 1 formateur. Inscription sur place directement sur l'espace stand. Durée de l'atelier 20 à 30 minutes.

► Emargement

La feuille d'emargement devra être signée, par chaque participant, chaque demi-journée à l'accueil. (Obligation Formation Continue)

► Evaluations :

Des évaluations seront effectuées pendant la formation. A l'issue de la formation une attestation individuelle de formation sera remise au stagiaire **sous réserve d'avoir effectué au moins 2 ateliers pratiques.**
Pour tout départ anticipé, l'heure de départ sera précisée sur la feuille de présence.